

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
115-4-1

QC 400201

1983

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1993-03

Amendement 1

**Résistances fixes utilisées dans
les équipements électroniques**

Partie 4:

Spécification particulière-cadre:
Résistances fixes de puissance
Niveau d'assurance E

Amendment 1

**Fixed resistors for use
in electronic equipment**

Part 4:

Blank detail specification:
Fixed power resistors
Assessment level E

© CEI 1993 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

B

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVA Documents
Document Sharing Hub

La présente modification a été établie par le Comité d'Etudes No. 40 de la CEI: Condensateurs et résistances pour équipements électroniques.

Le texte de cette modification est issu des documents suivants:

Règle des Six Mois	Rapport de vote
40(BC)761	40(BC)797

Pour de plus amples renseignements, consulter le rapport de vote correspondant mentionné dans le tableau ci-dessus.

Le numéro QC qui figure sur la page de couverture de la présente publication est le numéro de spécification dans le Système CEI d'assurance de la qualité des composants électroniques (IECQ).

Page 14

Tableau III

Sous-groupe ClB, paragraphe 4.20 Secousses

Ajouter dans les "Conditions d'essai" après "Nombre de secousses: 4 000":

"ou

Accélération: 98 m/s²

Nombre de secousses: 1 000"
